

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Bougeons mieux ensemble

Conseils et bonnes pratiques

16 → 22
SEPT
2015



Tout le programme sur
www.semainemob.be



Wallonie



Tables des matières

Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre commune Conseils et bonnes pratiques	P 3
Comment organiser un Défi Mobilité des familles ?	P 4
Comment organiser un Défi Mobilité de l'administration communale ?	P 5
Comment organiser un Défi Mobilité des écoles ?	P 6-7
Comment mobiliser les entreprises de votre commune ?	P 8
D'autres idées d'actions Mobilité à proposer dans votre commune	P 8
Pourquoi et comment communiquer votre programme ?	P 9
Comment faire parler de vos initiatives dans les médias ?	P 10
Quels sont les outils mis à votre disposition ?	P 11-12
Que faire à présent ?	P 12

Vos contacts :

Coordination générale de la Semaine de la Mobilité pour le SPW :

Pauline Caxton : 081 77 31 08

Marie Verstraete : 081 77 31 33

semaine.mobilite@spw.wallonie.be

L'équipe de terrain :

Katel Fréson : 0472 96 06 31

katel.freson@gmail.com

Michel Devuyst : 0475 92 88 86

michel.devuyst@skynet.be

Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre commune Conseils et bonnes pratiques

Chaque année, la Wallonie propose au grand public de se mobiliser, du 16 au 22 septembre, lors de la Semaine européenne de la Mobilité.

L'objectif ? Préconiser l'utilisation rationnelle de la voiture en démontrant les avantages des modes de déplacement alternatifs comme la marche, le bus, le train, le vélo, le covoiturage, etc. Il est primordial d'agir en faveur d'une mobilité plus efficace, plus respectueuse de notre cadre de vie et qui s'inscrit dans le développement durable.

Cette année, la Wallonie met le focus sur le covoiturage tout au long de cette Semaine de la Mobilité mais aussi lors d'une journée spéciale « car free day » le vendredi 18 septembre. Plus que jamais, l'échelon local est essentiel ! Les trajets de la vie de tous les jours (école, boulangerie, pharmacie, etc.) sont souvent réalisés dans la commune. Et les zones d'activités économiques sont congestionnées par des embouteillages coûteux en énergie, en temps et facteurs de stress.

En tant qu'acteurs communaux, vous êtes donc des leviers importants pour faire évoluer les mentalités ! Tout le monde est concerné, communes rurales ou grandes villes.

L'expérience de ces deux dernières années nous a démontré que proposer aux citoyens des « défis » constitue une bonne pratique qui permet à la fois de concrétiser une problématique en matière de mobilité mais aussi de vérifier la crédibilité d'une alternative. Une sorte d'expérience grandeur nature, sur le terrain. Participer à un défi permet de s'impliquer, de passer à l'acte et de témoigner de son expérience.

Ce document a été conçu dans l'objectif de disséminer les bonnes pratiques des années précédentes. Libre à vous de les modifier et de les adapter aux caractéristiques de votre commune.

Merci à vous toutes et tous qui participez au succès de la Semaine de la Mobilité !

**Votre commune est prête à participer ?
Voici un mini mode d'emploi !**

Comment organiser un Défi Mobilité des familles ?

En septembre 2013, 10 familles wallonnes ont délaissé leur voiture pendant une semaine et certaines d'entre elles continuent aujourd'hui. Vous pouvez (re)découvrir leur expérience en vidéo sur <http://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite/edition-2013/defi-familles.html>

Ce Défi des familles a connu une très importante médiatisation : articles de presse, relais dans les Journaux Télévisés et dans des émissions, notamment de la RTBF.

Cette année, nous proposons aux communes, tout comme en 2014, d'organiser elles aussi un Défi des familles. L'objectif ? Convaincre plusieurs familles de votre commune de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes pour leurs déplacements domicile-travail et/ou école. Bien entendu, les conseils ci-dessous sont à adapter aux réalités de votre commune !

Recruter

Comment « recruter » des familles volontaires ?

Le principe n'est pas de recruter des dizaines de familles : quelques familles par commune est suffisant. Il s'agit surtout de démontrer - par l'exemple - que se passer de sa voiture quelques jours est réaliste ! Ne mettez donc pas la barre trop haut : il vaut mieux 5 familles bien encadrées et médiatisées que 15 que vous n'aurez pas le temps d'accompagner.

- Annoncez le Défi sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, via un petit flyer distribué dans les commerces.
- Demandez aux journaux locaux (L'Avenir, la DH, Proximag, Vlan...) de publier un article pour recruter des familles.
- Utilisez les outils de communication internes à l'administration communale : les fonctionnaires communaux peuvent être eux-mêmes candidats ou relayer l'appel dans leur entourage.
- Les premières familles peuvent aussi être recrutées parmi votre entourage : des collègues, des voisins ...
- Diffusez largement le message, en veillant à ce que chacun puisse se porter candidat : famille avec jeunes enfants, famille avec adolescents, couple de retraités, personne seule mais active ...

Encadrer

Insistez sur le fait que ce Défi est adapté à la situation de chacun et donc adaptable à votre quotidien !

- Motivez les familles en leur assurant qu'un employé communal (Conseiller en Mobilité, en Environnement ou toute personne motivée) leur servira de « coach » pour les aider à trouver les solutions de déplacement les plus adaptées à leurs besoins. Prévoyez une première rencontre avec chaque famille **fin août** avant la rentrée scolaire.
- Proposez aux familles candidates des incitants offerts par le collège communal : un accord avec un vélociste local pour entretenir gratuitement leurs vélos, un abonnement de bus ou de train gratuit pendant un mois, un vélo électrique prêté pendant une semaine, etc. Vous aurez certainement d'autres idées ! La SNCB offre des Mobility Pass aux participants du Défi des familles. Contactez notre équipe à ce sujet.
- Prenez régulièrement des nouvelles des familles qui relèvent le défi dans votre commune : c'est un encouragement de savoir que l'administration communale vous suit.
- Proposez une visite du Bourgmestre et/ou de l'Echevin compétent à chaque famille pendant la semaine.

Comment organiser un Défi de l'administration communale ?

Le concept : convaincre un maximum d'employés de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes de déplacement pour rejoindre l'administration communale : covoiturage entre collègues, marche, vélo, bus, train...

Les conseils ci-dessous sont bien entendu à adapter avec créativité à votre réalité locale !

Fixer un objectif

En fonction de la situation propre de votre administration communale (le pourcentage actuel de fonctionnaires venant seuls en voiture, à vélo, en transport en commun, en covoiturage), fixez un objectif de pourcentage du personnel à convaincre de tester d'autres modes de transports et ce, pendant la Semaine. Par exemple : si, actuellement, les « autosolistes » représentent 90% des employés communaux, un objectif réaliste pourrait être fixé à 20 ou 30% de fonctionnaires (minimum) optant pour d'autres modes de transport que la voiture en solo, pendant la Semaine de la Mobilité.

Inciter

Une fois l'objectif fixé, il s'agit de convaincre un maximum d'employés ou ouvriers communaux de jouer le jeu. Pour y parvenir, il est important que tous les canaux internes possibles soient activés :

- Faites parvenir une lettre du Collège et du Bourgmestre à tout le personnel pour les inciter à participer, impliquez les chefs de service et parlez-en à vos collègues.

Si le ou la Bourgmestre et/ou un ou plusieurs Echevin(e)s (ou mieux tout le Collège) s'engagent dans le Défi, c'est un incitant de taille pour motiver vos collègues ! Essayez de convaincre les élus que c'est une excellente image pour eux et pour leur commune. De plus, le Collège à vélo ou en covoiturage avec des employés communaux (par exemple) contribuera à une bonne médiatisation tant locale que régionale.

- Utilisez tous les moyens de communication internes (Intranet, newsletter, mails « at all », journal communal, etc).
- Offrez des incitants au personnel communal : prêt de vélos de service, prêt de vélos électriques et/ou pliants, entretien gratuit des vélos particuliers (check-up vélo à prévoir à l'administration communale ou remise d'un bon pour un check-up chez un vélociste local), offre d'un abonnement mensuel de train et/ou des tickets de bus, gravage gratuit de vélos ...
- Offrez le petit déjeuner (le lundi et le vendredi par exemple) à tous les employés communaux qui ont délaissé la voiture en solo.
- Organisez une balade à vélo pour le personnel communal avec un apéro Dring Drink du type des apéros cyclistes namurois.

Encadrer

L'intention est une chose, passer à l'acte en est une autre !

Bon nombre d'employés communaux (tout comme les citoyens) sont sans doute mal informés des alternatives possibles. Une bonne information et un soutien pourraient les aider à surmonter les obstacles psychologiques et à tenter l'expérience !

- Relayez les informations sur les modes de déplacements alternatifs pour rejoindre l'administration communale (transports en commun, covoiturage, itinéraires cyclables ...) depuis d'éventuels parkings de délestage, la gare, ...
- Si ce n'est pas encore le cas : inscrivez votre commune sur [carpool.be](http://www.carpool.be) en tant qu'entreprise et faites participer les employés communaux au covoiturage. Infos : <http://www.carpool.be/wallonie/bedrijven/home/index>
- Contactez des associations qui peuvent vous fournir un soutien :
 - > Pro Velo pour les conseils vélos, l'organisation d'un événement vélo, etc... <http://www.provelo.org>
 - > Taxistop pour organiser une formule de covoiturage. www.taxistop.be
- Faites partager les expériences des fonctionnaires sur les réseaux sociaux de la commune.
- Valorisez les employés communaux qui relèvent le défi en dressant le portrait de l'un d'eux dans le journal communal, en proposant aux médias locaux de les rencontrer ...

Comment organiser un Défi Mobilité des écoles ?

Les écoles sont des lieux importants pour sensibiliser, dès l'enfance, aux différentes alternatives de mobilité. Dans le cadre scolaire, l'utilisation des techniques de « Défi » est évidemment particulièrement adaptée pour motiver les enfants et les adolescents. Les conseils ci-dessous ne sont bien entendu pas exhaustifs ni « obligatoires ». Ils ont été conçus pour vous aider à construire vos propres projets. Les enseignants auront certainement d'autres idées pour motiver les élèves et sensibiliser leurs parents !



Recruter

- Parlez-en d'abord à vos collègues du service Enseignement pour identifier les écoles les plus accessibles, celles où les directions pourraient se montrer les plus motivées (par exemple, les écoles qui participent déjà au Brevet du cycliste).
- Tentez de convaincre une première école afin que celle-ci soit pionnière, qu'elle ait valeur d'exemple auprès des autres écoles de votre commune.
- Rencontrez la direction, des enseignants motivés (par exemple des cyclistes ou des usagers des transports en commun), l'association de parents et ce, si possible encore en mai, avant les examens.
- Proposez aux écoles de faire de la mobilité le thème de cette rentrée scolaire 2015.
- Tentez de persuader un directeur/une directrice, des enseignants de tenter l'expérience un ou plusieurs jours de la semaine (covoiturage entre collègues, trajet à vélo ou en bus...).
- Annoncez le Défi des écoles sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, via le journal et/ou le site web de l'association des parents, etc.

Inciter

Si un Directeur/une Directrice d'école s'engage lui-même dans le Défi, c'est un incitant de taille pour motiver les enseignants de l'école et une partie des parents ! Essayez de les convaincre que c'est une excellente image pour eux et pour leur commune. Et que la presse locale sera intéressée de relayer leur Défi !

- Motivez les directions d'écoles en leur assurant qu'un employé communal (Conseiller en Mobilité, enseignant ou toute personne motivée) leur servira de « coach » pour les aider à trouver les solutions de déplacement les plus adaptées pour rejoindre l'école. Il pourrait, par exemple, accompagner un groupe de parents et d'enfants à vélo le premier jour du Défi.
- Proposez aux écoles candidates des « incitants » offerts par le collège communal : un accord avec un vélociste local pour entretenir gratuitement leurs vélos, des tickets de bus ou de train pendant la Semaine, un vélo électrique prêté pendant une semaine à un(e) Directeur ou une Directrice motivé(e) ...
- Prévoyez de remettre des prix aux écoles participantes. Exemple : le bus communal offert pour une excursion.

Fixer un objectif

- Au moins 20% (ou plus) des élèves (et/ou des enseignants) se rendent à l'école à pied, à vélo, en covoiturage, en bus, en train, en trottinette, en roller, etc.

Encadrer

En proposant des activités très concrètes qui accompagneront le Défi, il sera plus facile pour les écoles de mobiliser largement les enseignants et les élèves (et donc leurs parents).

- Relayez les informations sur les modes de déplacement alternatifs pour joindre les différentes écoles de la commune (transports en commun, itinéraires cyclables, covoiturage).
- Organisez un circuit à vélo dans les alentours de l'école (apprentissage).
- Inspirez-vous du pedibus de Malonne en proposant aux parents de déposer leurs enfants à un arrêt de bus pour continuer à pied le trajet jusqu'à l'école, en prévoyant des adultes qui encadreront ce cortège de jeunes piétons.
Pour en savoir plus : <http://www.pedibusdemalonne.net>
- Participez à Bike2School. Le concours Bike2school – proposé par Pro Velo EDUC – encourage les élèves de l'enseignement primaire et secondaire (1^{er} degré), ainsi que leurs enseignants, à utiliser le vélo pour se rendre à l'école. De nombreux prix sont à la clé pour les plus assidus !
Infos : <http://www.bike2school.be>
- Proposez aux écoles de tester le covoiturage scolaire via une plateforme en ligne :
<http://www.taxistop.be/2/schoolpool>
- Demandez à Pro Velo ou à la section locale du Gracq de votre commune (ou de votre région) d'encadrer une balade vélo de reconnaissance des abords des écoles.
Infos : <http://www.provelo.org/fr/educ/programmes/publics/milieu-scolaire>
<http://www.gracq.be/GRACQ/007Contacts-002Locales>
- Aidez les écoles à communiquer le Défi vers les parents (petit flyer par exemple).
- Prenez régulièrement des nouvelles auprès des écoles qui relèvent le défi dans votre commune : c'est un encouragement de savoir que l'administration communale vous suit.
- Proposez une visite du Bourgmestre et/ou de l'Echevin compétent à chaque école pendant la semaine.
- Proposez à une personnalité connue (qui habite votre commune) de parrainer le Défi des écoles. Exemple : un footballeur connu va rencontrer les classes de telle ou telle école qui organise un ramassage scolaire à vélo.

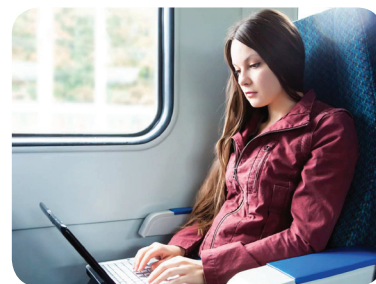


Pedibus de Malonne

Comment mobiliser les entreprises de votre commune ?

Le Service public de Wallonie organise pour la seconde année consécutive le Défi Mobilité des entreprises, en collaboration avec l'Union Wallonne des Entreprises. Il s'agit d'inciter les entreprises à réaliser des actions spécifiques de sensibilisation pendant la Semaine de la Mobilité.

Un prix sera offert à l'entreprise la plus créative et qui a réussi à mobiliser la plus grande part du personnel (une catégorie entreprises publiques et une catégorie entreprises privées).



En écrivant aux entreprises de votre commune, vous pouvez les inciter à s'inscrire au Défi des entreprises. Du matériel existe (textes génériques) : demandez le soutien aux organisateurs de la Semaine de la Mobilité.

D'autres idées d'actions Mobilité à proposer dans votre commune

- Proposez à des associations de lancer leur propre Défi : à la maison de quartier, à la maison des jeunes, aux mouvements de jeunesse (un week-end sans voiture), aux clubs sportifs, au service d'aide en milieu ouvert (AMO), etc.
- Organisez une balade à pied ou à vélo intergénérationnelle (aînés et enfants) en prévoyant des passages pour les poussettes et les voiturettes.
- Organisez une bourse aux vélos, trottinettes, rollers d'occasion, etc.
- Pendant la Semaine de la Mobilité, testez la faisabilité d'une centrale des moins mobiles pour les personnes plus démunies, les personnes âgées et les personnes handicapées de votre commune. Infos : <http://www.taxistop.be/2/mmc>
- Organisez une séance d'information Autopia (autopartage entre particuliers).
- Offrez des emplacements de stationnement pour les membres de groupe d'autopartage.
- Valorisez les transports publics de votre commune par une action festive. Exemple : rencontre d'une classe avec le chef de gare, yarn bombing (tricot urbain) de certains arrêts de bus, etc.
- Organisez des balades guidées à pied, à vélo, en roller pour découvrir des chemins du RaveL ou autres, un parcours VTT, une piste de rollers ...
- Organisez une (demi) journée sans voiture dans l'ensemble de votre commune ou dans un (ou des) quartier(s).
- Laissez libre cours à votre imagination !

Vous avez d'autres idées ? Toute autre action est évidemment la bienvenue !

Pourquoi et comment communiquer ?

Organiser des actions, c'est une belle initiative ! Le faire savoir, c'est encore mieux !

Prenez le temps de faire connaître aux citoyens de votre commune le programme de votre Semaine de la Mobilité ! Et tentez de les impliquer au maximum !

- Première règle d'or : parlez-en autour de vous ! Le bouche-à-oreille est le vecteur de communication le plus efficace ! Et commencez, dès maintenant, à recruter des participants aux différents Défis !
- Relayez très régulièrement le(s) Défi(s) de votre commune via vos outils de communication : site web, réseaux sociaux, journal communal, intranet, etc.

Valorisez les familles, les employés communaux, les écoles et les entreprises participants en postant de leurs nouvelles, en leur proposant de réagir, de livrer leurs impressions, de partager leur expérience. Créez une page spéciale sur Facebook du type de la page de la ville de Braine-Le-Comte (« Parce qu'il n'y a pas que l'auto dans la vi(II)e »).

<https://www.facebook.com/events/713808498666687/>

- Prévoyez un article avec des photos des familles, des classes, des employés communaux (s'ils le souhaitent), annonçant leur défi dans le journal communal.
- Envoyez à l'équipe de la Semaine de la Mobilité les coordonnées, la composition et le Défi (covoiturage, transports en commun, marche, vélo) de chaque famille pour nous aider à médiatiser leur défi. Nous prendrons toujours contact avec vous et avec les familles avant toute demande d'interview. Faites de même pour les écoles, employés communaux et entreprises qui relèvent le défi.
- Laissez libre cours à votre créativité et associez le service Communication de votre commune !



Comment faire parler de vos initiatives dans les médias ?

Notre attachée de presse expérimentée peut vous conseiller et médiatiser vos initiatives les plus spectaculaires. Elle peut aussi aider le service Communication de votre commune en lui fournissant du matériel, des textes génériques, etc.

Vous pouvez aussi contacter – dès cet été - le correspondant local des journaux régionaux (L'Avenir, La Nouvelle Gazette/La Meuse/La Province, Proximag, Vlan...) et la télévision locale en leur proposant de rencontrer les familles, les écoles, les employés communaux qui le souhaitent avant de débiter leur défi. Mais aussi proposer aux journalistes de retrouver les participants aux différents Défis à la fin de la Semaine pour dresser le bilan de leur expérience et en faire profiter d'autres familles !

Quelques tuyaux pour rédiger un communiqué de presse :

Un communiqué de presse se compose :

- d'un avant-titre. Exemple : *Dès le 16 septembre à Arlon.*
- d'un titre. Exemple : *Cinq familles relèvent le Défi Mobilité : se passer de voiture pendant une semaine !*
- d'un court « chapeau » (un résumé du message). Exemple : *Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, ces familles vont, sur base volontaire, tester le vélo, le bus, le train, la marche pour se rendre au travail.*
- D'un texte d'une page maximum avec si possible des citations de participants.
- D'un encadré en base de page indiquant une personne de contact, son numéro de téléphone et son adresse e-mail.
- N'hésitez pas à rajouter en bas de communiqué : *Pour en savoir plus sur l'opération en Wallonie : www.semainemob.be*

L'intérêt de la presse locale sera bien entendu renforcé si des personnalités de votre commune jouent le jeu en se passant de leur voiture pendant la semaine (ou une partie de la semaine). Et pourquoi ne pas leur proposer de parrainer les familles qui relèveront le Défi ? Tentez d'impliquer le ou la Bourgmestre, des échevins, un Directeur d'école, le Président d'un club sportif, un médecin populaire de votre commune, une personnalité sportive, un journaliste ...

Nous assurerons aussi un relais presse pour médiatiser certaines familles auprès de notre partenaire média, la RTBF.

Quels sont les outils mis à votre disposition ?

- Un **kit de communication** complet sera mis en ligne fin juin sur le site www.semainemob.be avec les affiches (aux formats PDF pour impression, ou Indesign pour modifications éventuelles par vos propres services), les logos et visuels, des banners pour votre site internet, des textes génériques et un projet de communiqué de presse.



Les affiches de la Semaine :

- > Affiches générales Semaine de la Mobilité en format papier (disponibles dès juin, à commander avant fin août au plus tard).
- > Des affiches « Ma commune participe » (idem)



- Le matériel pour **soutenir le Défi des familles** ou autres défis locaux : des fichiers contenant des visuels pouvant être utilisés en annonces pour votre journal communal ou en affiches à télécharger et à adapter pour le Défi des familles seront en ligne fin juin dans l'onglet « Kit de communication » du site www.semainemob.be. Ces affiches n'existent pas en version papier, mais peuvent être imprimées par vos soins.



Le soutien de professionnels de la communication

Pendant toute votre préparation, vous pouvez demander l'aide de notre équipe via l'adresse mail semaine.mobilite@spw.wallonie.be, pour:

- Relire votre communiqué de presse et suggérer des améliorations.
- Répondre à vos questions concernant le kit de communication.
- Vous n'avez pas de bureau de graphisme interne dans votre commune ? Vous pouvez nous demander par mail des adaptations (simples) de certains outils.

Exemples :



Ajouter le nom de votre commune sur l'affiche.

Adapter les zones de texte et les formats des annonces « Défi local ».



Que faire à présent ?

Signalez-nous vos projets par mail, et commandez vos outils de communication à l'aide du formulaire qui vous sera envoyé par le SPW. .

Sachez que le Service public de Wallonie se mobilise pour soutenir vos initiatives et en faire des expériences réussies !